



DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES/SOUS-DIRECTION DES MOYENS GENERAUX/SERVICE DES MARCHES

COMMUNIQUE N° 15 /23/DG/CNPS DU 25 AVR. 2023

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 02/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/23 DU 10 MARS 2023
POUR LES TRAVAUX D'ETANCHEITE DES QUATRE (04) TOITURES TERRASSES A
LA MEZZANINE DE L'IMMEUBLE ABRITANT LE CENTRE DE PREVOYANCE
SOCIALE DE BONANJO A DOUALA**

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE COMMUNIQUE :

Les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 02/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/23 du 10 mars 2023 relatif aux travaux d'étanchéité des quatre (04) toitures terrasses à la mezzanine de l'immeuble abritant le Centre de Prévoyance Sociale de Bonanjo à Douala, se présentent ainsi qu'il suit :

Lot	Attributaire	Montant HTT	Délai d'exécution
Lot unique	ETS ALFREDCAM-HOLDINGS BP 1071 Bafoussam	51 603 568	04 mois

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage porte 903, de l'immeuble-siège de la CNPS, place de l'Indépendance pour les formalités de notification du Marché considéré.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront purement et simplement détruites.

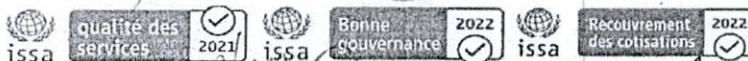
Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission des soumissionnaires non retenus.

Ampliations

- PCA
- CIPM-BEC
- DECT
- DAG
- SM
- Affichage
- Archives/Chrono



*Signé: Noël Alain Olivier Mekulu
Moondo Akama*



DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES/SOUS-DIRECTION DES MOYENS GENERAUX/SERVICE DES MARCHES

DECISION N° 455 /23/DG/CNPS DU 25 AVR. 2023

portant attribution du Marché, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 02/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/23 du 10 mars 2023 pour les travaux d'étanchéité des quatre (04) toitures terrasses à la mezzanine de l'immeuble abritant le Centre de Prévoyance Sociale de Bonanjo à Douala

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU le Traité révisé de la Conférence Inter africaine de la Prévoyance Sociale du 14 février 2014, ratifié par décret n°2020/239 du 28 avril 2020 ;
- VU le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n° 2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination de la Présidente du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n°2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;
- VU la Résolution n° 37/2022/PCA du 05 août 2022 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale du Cameroun (CNPS) ;
- VU l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° 02/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/23 du 10 mars 2023 ;
- VU le rapport de la sous-commission d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;
- VU le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés chargée des Bâtiments et Equipements Collectifs, en sa session du 13 avril 2023

DECIDE :

Article 1^{er}. – Le soumissionnaire **ETS ALFREDCAM-HOLDINGS** est déclaré adjudicataire du Marché, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 02/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/23 du 10 mars 2023 pour les travaux d'étanchéité des quatre (04) toitures terrasses à la mezzanine de l'immeuble abritant le Centre de Prévoyance Sociale de Bonanjo à Douala, pour un montant de **FCFA HTT 51 603 568 (cinquante-un millions six cent trois mille cinq cent soixante-huit)** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

- PCA
- CIPM-BEC
- DFC
- DAG/SM
- DECT



Yaoundé, le

25 AVR. 2023

Noël Alain Olivier Mekulu
Mwanda Akame